

L'Île sous le Vent

*L'Hôtel** - La Table*

17 bis rue du Petit Labat

17740 SAINTE MARIE DE RE

Conditions de réservation :

La réservation n'est garantie qu'après versement d'arrhes* ou obtention d'un numéro de carte bancaire.

Les arrhes* versées en chèque sont de 30 % du montant total des nuitées. Elles seront encaissées au moment de la réservation et donc déduites de votre facture au moment de votre départ.

Vous pouvez également confirmer votre réservation en nous indiquant votre numéro de carte bancaire, aucun montant ne sera prélevé.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation ou si le client ne se présente pas, le chèque du montant des arrhes ne sera pas remboursé ou un montant de 30 % du séjour sera prélevé sur la carte bancaire que vous nous avez communiqué.

Compte tenu de la petite taille de notre hôtel, les annulations nous créent un préjudice important. De ce fait si vous devez raccourcir votre séjour une fois sur place, nous vous facturerons l'intégralité du prix prévu à l'origine dans la confirmation écrite de votre séjour, sans que le prix facturé dans ce cas puisse être réutilisé lors d'un prochain séjour.

* Les arrhes sont assorties d'une faculté de dédit permettant à chacune des parties de revenir sur son engagement. Néanmoins si le vendeur se rétracte, il doit rembourser le double de la somme reçue à son client (article 1590 du Code civil). Si l'acheteur ou le client se ravise, il ne peut pas réclamer le remboursement de la somme versée. Remarque : suivant l'article L. 114-1 du Code de la consommation, les sommes versées d'avance sont considérées comme des arrhes, sauf stipulation contraire